



Vérification des revenus

Assurer une détermination précise des revenus est crucial pour la vérification de l'éligibilité et le calcul du taux de subvention. Voici ce que vous devez savoir sur la vérification des revenus dans votre demande de réautorisation.

Déclaration des revenus

Les demandeurs devront déclarer le revenu total de jusqu'à deux membres adultes du foyer qui sont soit un parent, soit le conjoint d'un parent, soit le responsable d'un enfant destiné à recevoir la subvention.

Pour assurer un processus de réautorisation fluide, veuillez vous assurer que tous les documents que vous prévoyez de soumettre respectent les exigences suivantes :

- Informations complètes : Tous les documents doivent être complets et inclure le nom du demandeur ou du deuxième adulte du foyer.
- Inclusion de la date : Les documents doivent clairement indiquer les dates auxquelles ils se rapportent.

Ces exigences nous aident à vérifier vos revenus avec précision et à traiter votre réautorisation efficacement.

Documents requis

Les demandeurs pourront identifier les sources de revenus de leur foyer et télécharger les documents requis pour chaque source de revenu. Toutes les sources de revenu devront être indiquées et documentées.

Source de revenu	Documents requis
Revenu d'emploi - W-2 / 1099	<ul style="list-style-type: none"> • Les deux derniers mois de fiches de paie de tous les emplois • OU, une déclaration de revenu pour les deux derniers mois si le demandeur est conducteur ou livreur pour une application. • OU, une lettre de l'employeur d'un nouvel emploi datée de moins de 60 jours avant la demande. La lettre doit inclure la date de début, les heures travaillées et le salaire.
Revenu de travail indépendant, revenu de gains en capital, revenu de dividendes (d'actions), revenu d'intérêts, revenu de royalties	<ul style="list-style-type: none"> • Le demandeur devra compléter une déclaration de revenu de travail indépendant qui peut inclure : <ul style="list-style-type: none"> • Formulaire fiscal 1040 • Annexe 1 • Formulaire 1065 • Annexe K-1 • Annexe C (ou EZ) • Formulaire 1120 (ou S) • Déclaration de profits et pertes des 3 derniers mois • Fiches de paie des revenus gagnés des 3 derniers mois
Assurance invalidité - SSI/SSDI	<ul style="list-style-type: none"> • Lettre d'attribution actuelle
Aide financière étudiante	<ul style="list-style-type: none"> • Lettre d'attribution de l'aide financière • Travail-étude - Lettre d'attribution ou lettre du superviseur incluant les heures/salaire
TANF ou autres prestations en espèces (comme l'assurance chômage)	<ul style="list-style-type: none"> • Lettre d'attribution actuelle
Revenu de location	<ul style="list-style-type: none"> • Documents fiscaux de l'annexe E de l'année fiscale la plus récente
Pension alimentaire pour enfants (reçue)	<ul style="list-style-type: none"> • Reçus des montants reçus
Travaux payés en espèces	<ul style="list-style-type: none"> • Déclaration dans la demande de réautorisation
Autres revenus	<ul style="list-style-type: none"> • Déclaration dans la demande de réautorisation

Assurez-vous de rassembler vos documents et préparez-vous à les soumettre via votre portail pour garantir un processus de réautorisation fluide pour la subvention de garde d'enfants Best Starts for Kids !



Besoin d'assistance ?

Les familles sont encouragées à contacter l'équipe d'accès et de soutien aux familles (FAS) pour obtenir de l'aide tout au long du processus de réautorisation.

- support@bskchildcare.org
- (206) 208 - 6865

